

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

La CPAM de Meurthe et Moselle propose une aide financée sur son budget d'Action Sanitaire et Sociale visant à favoriser le maintien à domicile pendant une période d'incapacité temporaire due à la maladie, à un accident ou à une grossesse pathologique. La participation financière de la CPAM est soumise à conditions de ressources. Pour les interventions à domicile, vous pouvez faire appel à la structure de votre choix, ou être vous-même employeur de gré à gré.

Cette demande, accompagnée du certificat de votre médecin précisant le besoin d'aide, ainsi que des justificatifs de ressources doit être envoyée à l'adresse suivante :

CPAM de Meurthe et Moselle - Secrétariat PS/AFI - 9 Bd Joffre - 54047 Nancy Cedex - Fax 03 83 85 49 63

Pour contacter la CPAM, composez le 3646. Un conseiller vous apportera tous les renseignements utiles.

Identification de l'assuré :

NOM Prénom	
Bénéficiaire de la demande d'aide	
Adresse	
N° de téléphone :	Adresse mail :
Marié(e) <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Vie maritale <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e) <input type="radio"/> Veuf(ve) <input type="radio"/>	
N° Sécurité Sociale :	N° Allocataire de la CAF :
Coordonnées de votre mutuelle, institution de prévoyance ou compagnie d'assurance santé	

Composition du foyer : (autres personnes à charge ou vivant au foyer)

NOM et Prénom	Date de naissance	Lien de parenté	Situation

Situation financière du foyer : **N'oubliez pas de joindre copie de vos justificatifs de ressources.**

Ressources	Demandeur	Conjoint(e)	Autres personnes vivant au foyer
<ul style="list-style-type: none"> ● Selon dernier avis d'imposition : (avant abattement de 10%) <ul style="list-style-type: none"> ↳ Total salaires et assimilés 			
<ul style="list-style-type: none"> ↳ Revenus patrimoniaux 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Revenus annuels perçus à l'étranger 			
<ul style="list-style-type: none"> ● Prestations familiales versées au cours du mois précédant la demande : <ul style="list-style-type: none"> ↳ AAH - AEEH 			
<ul style="list-style-type: none"> ↳ RSA 			
<ul style="list-style-type: none"> ↳ AF, CF, ASF, PAJE 			
<ul style="list-style-type: none"> ↳ Allocation logement/APL 			
TOTAL			
<p>Si vos revenus ont diminué depuis la dernière déclaration d'impôts sur le revenu, veuillez nous adresser également photocopie de tous les justificatifs de ressources des 3 derniers mois précédant la demande : bulletins de salaire, attestation d'indemnités ASSEDIC etc....</p>			

VOTRE MUTUELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SANTE OU INSTITUTION DE PREVOYANCE PEUT -ELLE PARTICIPER AU FINANCEMENT D'UNE AIDE A DOMICILE ? OUI - NON

Si oui , - Volume d'aide possible :

- Durée/Modalités :

BENEFICIEZ VOUS DEJA D'UNE PRISE EN CHARGE D'AIDE A DOMICILE ? OUI - NON

Conseil Général CAF Autres.....

BENEFICIEZ VOUS D'UNE AIDE COMPENSATRICE TIERCE PERSONNE (ACTP)D'UNE PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH) OU D'UNE MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE ? OUI - NON

S'AGIT-IL D'UN ACCIDENT AVEC TIERS RESPONSABLE ? OUI - NON

Si oui date de l'accident :

COORDONNEES DE L' INTERVENANT :

- structure d'aide à domicile :

- salarié ou autre à préciser :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

.....
.....
.....

LE DEMANDEUR :

Je soussigné(e) prend acte que la décision de la CPAM sur sa participation financière me parviendra ultérieurement, et qu'elle aura un effet rétroactif à compter de la 1^{ère} heure d'intervention en cas d'accord. En cas de refus, l'intégralité des frais restera à ma charge.

Je m'engage à régler tout ou partie des frais qui resteraient à ma charge dès la 1^{ère} heure d'intervention.

- Je demande la mise en place de l'aide à domicile dès maintenant
- J'attends de connaître la décision de la CPAM pour engager l'aide à domicile

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

DATE :

SIGNATURE :

Article L114-13 du Code de la Sécurité Sociale : est passible d'une amende de 5 000 € quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir, ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations ou des allocations de toute nature, liquidées et versées par les organismes de protection sociale, qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, le cas échéant.